



INTERNATIONAL JOURNAL OF TEACHING & LEARNING (INJOTEL)

Published by:

**TAI SOLARIN UNIVERSITY OF EDUCATION
(TASUED),**

**Hosted by the College of Humanities,
Ijagun, Ijebu – Ode, Ogun State, Nigeria.**

Vol. 1, N°10 – Juin 2017, ISSN 2012 - 5527

Edited by:

**Prof. KUKOYI, Adebola
& Dr. OKUNOWO, Yomi**



Theokos Publications

Arewa Joint, Off Thaa Jeremiah Junction,
N° 5, Awosika close, Torikoh, Badagry,
Lagos State, Nigeria.

Juin 2017

**INTERNATIONAL JOURNAL
OF TEACHING & LEARNING
(INJOTEL)**

Published by:

**TAI SOLARIN UNIVERSITY OF EDUCATION
(TASUED),**

**Hosted by the College of Humanities,
Ijagun, Ijebu – Ode, Ogun State, Nigeria.**

Vol. 1, N°10 – Juin 2017, ISSN 2012 - 5527

Edited by:

**Prof. KUKOYI, Adebola
& Dr. OKUNOWO, Yomi**



Theokos Publications

**Arewa Joint, Off Thaa Jeremiah Junction,
N° 5, Awosika close, Torikoh, Badagry,
Lagos State, Nigeria.**

Juin 2017

**INTERNATIONAL JOURNAL
OF TEACHING & LEARNING
(INJOTEL)**

Copyright: TASUED & Theokos Publications

- ❖ No part of this journal may be reproduced in any form, by print, photo-print, microfilm or any other, without written permission from the publisher.

- ❖ Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous les pays.

ISSN 2012 - 5527



Theokos Publications

Arewa Joint, Off Thaa Jeremiah Junction,
N° 5, Awosika close, Torikoh, Badagry,
Lagos State, Nigeria.

Juin 2017

1. Board of Publication

N°	Full name	Addresses	Functions
1	Prof. KUKOYI, Adebola	French Department, College of Humanities, Tai Solarin University of Education (TASUED)	Editor-in-Chief
2	Dr. Yomi OKUNOWO	English Department, College of Humanities, Tai Solarin University of Education (TASUED)	Deputy Editor- in-Chief
3	Dr. Olufadekemi ADAGBADA	Department of Nigerian and Foreign Languages and Literatures, Faculty of Arts, Olabisi Onabanjo University, Ago-Iwoye, Ogun State, Nigeria	Editorial Secretary
4	Dr. Tunde AKUBODE	Department of Nigerian and Foreign Languages and Literatures, Faculty of Arts, Olabisi Onabanjo University, Ago-Iwoye, Ogun State, Nigeria	Documentation Secretary
5	Dr. Adeniyi O. ADEFALA	Yoruba Department, College of Humanities, Tai Solarin University of Education (TASUED)	Public Relations Secretary

2. Editorial Consultants

N°	Full name	Addresses	Functions
1	Prof. SERIKI, Alani	Dean, College of Humanities, Tai Solarin University of Education (TASUED)	Chairman
2	Prof. ADEBAJO, Sola	Former Dean, College of Humanities, Tai Solarin University of Education (TASUED),	Member
3	Prof. AGAGU, Alaba A.	Ekiti State University, Ado - Ekiti, Niegria.	Member
4	Prof. FOLORUNSO, Kizito A.	Department of Languages and Linguistics, College of Humanities and Cultures, Osun State University, Ikere Campus, Nigeria.	Member
5	Prof. ONABAJO, Femi	Vice-Chancellor, Lead City University, Ibadan, Nigeria.	Member
6	Prof. AKEUSOLA, Olu	Provost, Michael Odetola College of Primary Education.	Member
7	Dr. ILUKPEJU, Akanbi M.	University of Lagos, Lagos, Nigeria.	Member

3. Articles Contributors

N°	Full Name	Articles contributed	Adresses
1	RAJI, Mojisola E.	<p>Art as a linkage to the study and practice of other educational courses disciplines; a reflection on the life and Practices of Adekoya Martins</p> <p>Pages 10 - 44</p>	<p>Fine and Applied Arts Department, Tai Solarin College of Education, Ogun State of Nigeria</p>
2	Dr. AIKPO, Paul Hounsa	<p>Impacts et avantages de la lecture et de l'écriture des langues nationales pour le développement des communautés au Bénin</p> <p>Pages 44 -65</p>	<p>Institut national de linguistique appliquée (INALA), Centre béninois de la recherche scientifique et de l'innovation (CBRSI)</p>
3	BALOGUN, Thomas Akanbi	<p>Spécificité du français langue étrangère dans la situation multilingue</p>	<p>French Department, School of Languages, Emmanuel Alayande College</p>

		nigériane Pages 66– 81	of Education, Oyo, Oyo State, Nigeria
4	Dr. OLOU, Abraham Mahougbé	Etude sémantique de quelques préfixes en français: contribution à une meilleure compréhension de la préfixation Pages 82 - 102	Département des Sciences du Langage et de la Communication, Université d'Abomey-Calavi, Rép. du Bénin
5	Dr. OLA- KOYI, Joseph Bankola	Supernatural system of signification and filmic connotations in Thunderbolt: Magun Pages 103 - 114	Department of English and Performing Arts, Olabisi Onabanjo University Ago Iwoye, Ogun State of Nigeria
6	Dr. DIDEH, Dègbédji Gad Abel	L'humanisme de Pettit à l'ère du marché: valeur et attentes actuelles	Filière : Philosophie, Université d'Abomey-Calavi,

		Pages 115 – 139	Rép. Du Bénin.
7	Dr. TODJINOU, Gilbert	Les noms de plantes et /ou de parties de plantes comme soutiens à l’enseignement des devinettes dans les parlers ‘gbe’ Pages 140 – 156	Département des Sciences du Langage et de la Communication, Université d’Abomey Calavi, Rép. du Bénin
8	Dr. FOWOWE, Simeon Sunday & Dr. AKINKUOTU, F.A.	Indigenization of English language in Nigeria: an argument for it Pages 157 - 169	Department of Primary Education (English Unit), Faculty of education, Lagos State University, Nigeria. & Department of Curriculum & Instruction (Language Unit), Adeniran Ogunsanya College of Education, Otto /

			Ijanikin, Lagos State, Nigeria.
9	MOUMOUNI, Innoussa	Les Perles (<i>Djonu</i>) dans le Système de Communication Chez Les Guin Au Togo Pages 1770 - 203	Doctorant en Anthropologie, Université de Lomé
10	Dr. CHOGOLOU, Guillaume	L'éducation bienveillante : le nouveau paradigme Pages 204 - 220	Institut de Sciences de l'Education, Université d'Abomey- Calavi, Rép. Du Bénin

L'HUMANISME DE PETTIT A L'ERE DU MARCHE : VALEUR ET ATTENTES ACTUELLES.

Par

Dègbédji Gad Abel DIDEH

Université d'Abomey-Calavi (Bénin).

didehabel@hotmail.com.

RESUME : Contrairement à la prévision de la philosophie libérale, la loi du marché a renforcé la subordination dans les relations humaines. Désormais, le capital règne et la valeur humaine est réduite à celle d'une marchandise. L'humanisme de Philip Pettit (2004), comme tout humanisme, s'est préoccupé de la situation que vit actuellement l'homme et des moyens de le soustraire à la sujétion en lui redonnant sa valeur bafouée. Cet article vise à montrer qu'une nouvelle conceptualisation de la liberté dans une république où règnent la loi et les normes civiles pourraient garantir le respect de la dignité de la personne humaine. Pour Philip Pettit, l'absence de domination doit être l'idéal de toute l'humanité et la loi associée à la civilité, le moyen d'empêcher la tyrannie des individus. Il insiste sur le règne de la « citoyenneté contestataire » pour montrer que la préservation de la dignité et de l'intégrité de la personne humaine doit constituer la fin de toute société politique.

Mots clés : marché, philosophie politique, humanisme, civilité, non-domination.

ABSTRACT: Unlike the prediction of liberal philosophy, the law of the market has strengthened subordination in human relations. Henceforth, capital reigns and human value is reduced to that of a commodity. The humanism of Philip Pettit

(2004), like all humanism, reflected about the situation that the man is currently undergoing and the means to save him from subjection by giving him back his value scorned. This article aims to show that a new conceptualization of freedom in a republic where the law and civil norms prevail could guarantee respect for the dignity of the human person. For Philip Pettit, the absence of domination must be the ideal of all humanity and the law associated with civility, the means to prevent the tyranny of individuals. He insists on the reign of "protesting citizenship" to show that the preservation of the dignity and integrity of the human person must be the end of any political society.

Key words: market, political philosophy, humanism, courtesy, no domination.

INTRODUCTION

La globalisation de l'économie a bouleversé le monde et l'homme. Désormais, la loi du marché a supplanté toute autre considération et la dignité de l'homme en est affectée. L'homme subit l'exploitation économique et sa valeur est réduite à celle d'une marchandise. Le capital, devenu la valeur suprême, a mis entre parenthèse les valeurs humanistes, contrairement aux prétentions et aux prévisions de la philosophie libérale. S'insurgeant contre la domination, la philosophie républicaine se préoccupe de la manière dont l'homme doit retrouver sa place privilégiée dans la société. C'est dans ce registre que semble s'inscrire Philip Pettit¹(1989) qui opère une révolution conceptuelle en soutenant que la

¹ Philip Pettit est un philosophe contemporain, d'origine irlandaise. Professeur de philosophie politique et morale à l'Université Princeton, il s'est imposé par ses recherches et publications comme l'un des meilleurs défenseurs du républicanisme.

liberté doit être une absence de domination et non d'interférences. Pour le philosophe républicain, l'empire de la loi et la civilité dans la république permettent de lutter contre la réduction de la personne à un simple agent économique. Ce qui pousse à des interrogations : en quoi est-il essentiel de différencier les interférences légitimes de celles qui sont arbitraires, lorsqu'il s'agit de définir les conditions de la liberté ? Que représente réellement la personne dans la dynamique du marché ? Dans une « société de marché », comme la nôtre, quel peut être l'impact de cette révolution conceptuelle dans la reconquête de la dignité et de l'intégrité de l'homme ? L'objectif de cette réflexion est de montrer que Philip Pettit (2004) soutient un humanisme ouvert qui veut que la non-domination soit l'idéal de toute société politique afin de mettre fin à la tyrannie des individus générée par le libéralisme. Aussi la première partie de cette réflexion examinera-t-elle le statut de la personne dans la dynamique du marché. Quant à la deuxième et la troisième, elles analyseront la valeur et l'actualité de la pensée humaniste de Philip Pettit dans le contexte d'une société de marché.

1) LA PERSONNE DANS LA DYNAMIQUE DU MARCHÉ

1-1 La loi du marché

L'histoire de l'humanité a franchi un tournant décisif avec la mise en place d'un nouvel ordre économique et politique dont les effets se font sentir surtout à partir des années 1980. Deux facteurs semblent avoir présidé à l'avènement du processus de la mondialisation : les technologies de l'information et de la communication et la mise en œuvre des politiques néolibérales. Le premier a révolutionné les moyens de transport et les échanges en favorisant l'interconnexion des économies. Le

deuxième a conduit à l'ébranlement des frontières traditionnelles entre les États en facilitant la création d'un marché de l'économie à l'échelle planétaire, favorable au libre-échange, au développement des multinationales industrielles et des oligarchies financières. Tout cela a entraîné dans les sphères de l'économie un bouleversement qui n'est pas sans conséquences tant pour les économies nationales que pour les travailleurs.

L'émergence de l'économie mondialisée d'inspiration capitaliste remet en cause l'autonomie des États en posant de sérieux problèmes à leurs instances nationales de régulation des marchés tout en révélant la faiblesse, voire l'absence des instances de régulation internationales (J. Adda, 2002, p. 4). La conception néolibérale de la gouvernance dans le contexte de la mondialisation a conduit à la définition de nouvelles règles qui influent sur le rapport entre les États et les marchés. Désormais aucun État, surtout ceux des économies dominées, n'est en mesure d'échapper totalement aux lobbies défendant les intérêts des oligarchies ou des firmes internationales (D. Plihon, 2017, p. 85-94). L'intégration économique qui ne s'accompagne guère de régulation réelle conduit à des fractures qui sont la source de l'«instabilité et [de l'] exclusion» à l'échelle planétaire, selon J. Adda (2002, p. 4).

Le mode de production capitaliste a certes profité aux oligarchies financières et aux firmes multinationales, en revanche, il n'a favorisé ni l'intégration des États les moins nantis, ni leurs populations en ce qu'il a accentué le fossé entre pays riches et pays pauvres. Le résultat de l'accélération de la mondialisation est la subordination des nations pauvres aux diktats du marché. Mais de façon globale, le marché impose sa loi aussi bien au Nord qu'au Sud. Tout peut désormais s'acheter ou vendre : c'est «l'ère du triomphalisme du

marché », constate M. Sandel (2014, p. 36) depuis que les dirigeants des États les plus puissants du monde ont décidé que « le marché, et non les États, était la clé de la prospérité et de la liberté ». Même si le triomphalisme du marché semble avoir perdu de son éclat à cause de la crise financière de 2008, il n'en demeure pas moins que le marché continue d'influencer presque tous les domaines de la vie dans un contexte de démocratie libérale. Or, qui parle de marché ne peut occulter le règne du capital et donc de l'argent devenu la référence absolue. Qui a l'argent a le pouvoir et qui n'en a pas est comme inexistant. Le pouvoir, le seul véritable qui ne connaît pas l'instabilité, c'est donc le capital : « Les vrais pouvoirs stables, c'est le pouvoir du capital ! Ça, c'est le vrai pouvoir. Il est tout à fait normal que le pouvoir s'exerce », tente de justifier Franz-Olivier Giesbert dont les propos sont analysés par M. Reymond (2016, p. 74-80).

L'argent devenant le pouvoir et assurant à son détenteur une emprise sans limite génère ce que T. Todorov (2012, p. 105) nomme « la tyrannie des individus » pour exprimer le pouvoir absolu que certaines personnes exercent sur d'autres à cause de leur richesse. Les serviteurs de l'argent, tapis dans l'ombre des gouvernements, font feu de tout bois pour aider ces nouveaux tyrans du système capitaliste à réaliser le maximum de profit. Aussi, Ralph Miliband écrit-il : « La "classe dirigeante" de la société capitaliste est celle qui possède et contrôle les moyens de production et qui est capable, en vertu du pouvoir économique dont elle se trouve ainsi investie, d'utiliser l'État comme instrument de domination de la société » (1973, p. 33). Cette étroite relation entre la bureaucratie politico-administrative et la bourgeoisie est loin de favoriser une saine gestion des affaires publiques à même d'impacter sur les plus défavorisés, en facilitant le développement des mesures sociales et de solidarité indispensables à l'équilibre des

peuples. Au lieu de servir, l'État dominé par les intérêts de la corporation et par des tribus financières, asservit le peuple et le ruine en contrôlant les moyens de production et les médias. L'État, bien que se voulant démocratique dans son essence, est dévoyé pour finir en « État de factions », violant ainsi l'idéal d'égalité qui signifie que l'État ou « la cité se doit de traiter les individus comme des êtres égaux » (P. Pettit, 2004, p. 48). Le règne de l'argent aboutit inévitablement à l'inégalité, source de frustrations diverses et de violences potentielles.

Le règne du capital, c'est également l'appauvrissement volontaire et délibéré d'une large partie de l'humanité par l'accumulation des richesses au centre du monde c'est-à-dire l'Occident. Sous le couvert de raisons humanitaires, les nouveaux tyrans du monde s'accaparent les richesses des autres pays en usant de ruse et de violences, allant jusqu'à transformer certains territoires étrangers en de simples terrains de jeux où se mesure la force de frappe de chaque belligérant. Cette accumulation des richesses débouche sur le dénuement progressif de la périphérie du monde : c'est ce que S. Amin (1971, p. 196) appelle le « développement du sous-développement » pour soutenir que les puissances capitalistes sont à l'origine de la pauvreté dans les pays en voie de développement. C'est « la pauvreté modernisée », renchérit Jean-Pierre Dupuy dans sa *Préface* à l'ouvrage de M. Sandel (2014). Dans ces conditions, la fraternité disparaît et l'individualisme, synonyme d'égoïsme, prend le dessus dans les relations humaines, laissant apparaître une nouvelle image de l'homme semblable à celle de la brute. Cette réduction de l'homme au néant ou plutôt cette dénaturaison de l'homme par le pouvoir du capital est soulignée par Emmanuel Mounier (2000, p. 37) lorsqu'il écrit :

La puissance anonyme de l'argent a pris tous les postes de la vie économique, puis s'est glissée sans se dévoiler aux postes de la vie publique : elle a gagné enfin la vie privée, la culture et la religion même en réduisant l'homme à une individualité abstraite sans vocation, sans responsabilité, sans résistance.

Au regard de cette observation, on peut se demander ce que vaut encore la personne humaine à l'ère du marché.

1-2 La personne, simple « Homo Economicus »

L'ultralibéralisme a eu pour conséquence un profond bouleversement des sociétés contemporaines. Ce bouleversement est surtout marqué par un inversement ou plutôt renversement des valeurs. L'argent devenant la valeur absolue, en lieu et place des valeurs traditionnelles, et le marché la « référence absolue » (M. Sandel, 2014, p. 9), en lieu et place de l'État, la corruption a gagné tous les domaines de la vie. Le désintéressement, la probité et l'éthos de l'intérêt général sont devenus des denrées rares dans les républiques, surtout chez les dirigeants politiques. C'est comme si ces dirigeants « avaient mis au rencard la fameuse *res publica* au profit de leurs intérêts personnels », analyse G. Gaetner (2012, p. 7). En réalité, notre monde semble être passé, sans même en prendre réellement conscience, d'une économie de marché à « une société de marché », société que Sandel définit comme « un mode de vie tel que les valeurs marchandes s'insinuent dans le moindre aspect des affaires humaines ; c'est un lieu où les relations sociales sont réaménagées à l'image du marché » (2014, p. 42). Dans ce lieu, la philanthropie a disparu pour faire place au pragmatisme économique avec toutes ses conséquences. C'est la porte ouverte aux calculs les plus vils et le réveil des instincts les plus bas qui mettent dangereusement à mal les valeurs humanistes.

Tout rapport à autrui se basant sur l'argent et passant par l'argent, l'être humain se réduit ou est réduit, par cynisme ou par naïveté, à un agent économique, un vulgaire « homo economicus », selon P. Pettit (1995, p. 308-329). S'il est propriétaire de capitaux, il ne pense qu'à produire des biens et services et à accumuler des richesses. L'argent n'ayant pas d'odeur, certains vices sont aujourd'hui considérés comme tout autre métier noble. Dans certains États de l'Union européenne, l'obsession à faire du profit a poussé à reconnaître la prostitution, non plus comme un vice à combattre, mais comme une entreprise dont le chiffre d'affaires doit être comptabilisé dans le PIB (M. Sandel, 2014, p. 19). La conscience des limites à ne pas franchir semble avoir disparu, et il semble qu'il n'y a plus de limites à la confusion des valeurs lorsqu'une société entière est gagnée par l'obsession du profit.

La confusion des valeurs générée par l'obsession à faire du profit a profondément bouleversé le marché du travail puisqu'elle n'a pas épargné tous ceux qui offrent leur force de travail, les demandeurs d'emploi. Vivant dans la hantise créée par la segmentation du marché du travail qui a généré un marché secondaire fait d'emplois atypiques dont la caractéristique essentielle est la précarité, le travailleur est réduit à une simple machine de production. Pour survivre sur un tel marché, la personne humaine est obligée de s'adapter à des conditions de travail souvent exécrables. Il devient, malgré lui, une simple machine de production. Le travail qui est censé l'humaniser, le dépersonnalise puisqu'il ne se représente plus le but de son activité et subit l'aliénation économique. Du cadre de la banque qui subit le stress au quotidien à l'ouvrier victime de la flexibilité du marché, le travail n'épanouit plus mais abrutit. « L'ouvrier ne s'affirme pas dans son travail, mais se nie. Il ne se sent pas satisfait mais malheureux. Il n'a alors le sentiment d'être lui-même qu'en dehors du travail », analyse Karl Marx (1979, p. 48). La critique marxiste de l'exploitation

et de l'aliénation est plus que jamais d'actualité, même si sa prophétie de l'avènement de la dictature du prolétariat semble un leurre depuis la chute du Mur de Berlin.

La réduction de l'humain à une simple machine de production ou à un agent économique a pour corollaire la marchandisation de la personne elle-même qui peut devenir, au nom du mercantilisme, un simple cobaye de laboratoire. Tous ses organes peuvent se vendre et s'acheter ou même être loués désormais : ses reins, son foie, son utérus, son sang, etc. Les défenseurs de ce type de marché ne manquent pas d'arguments, pour balayer d'un revers de la main, les problèmes éthiques que cela pourrait soulever : les greffes d'organe, par exemple, servent à sauver des vies humaines. Que cette pratique bafoue les droits de la personne, cela soulève peu d'inquiétude puisque les sentiments éthiques pèsent moins lourds quand on les mesure dans la même balance que le capital. On est bien loin des valeurs humanistes que Kant résume en ces termes : « Agis de telle sorte que tu traites l'humanité, aussi bien dans ta personne que dans la personne de tout autre, toujours en même temps comme une fin, et jamais simplement comme un moyen » (1997, p. 149). La reconnaissance des droits de l'homme, droits inhérents à la personne humaine, est certes reconnue du bout des lèvres mais est en réalité ignorée dans les pratiques au quotidien lorsqu'il s'agit de faire du profit ou d'accumuler des richesses.

Loin de tenir compte de la finalité des droits de l'homme, le processus de mondialisation de l'économie libérale a plutôt accentué la dégradation de la valeur de la personne humaine. L'interprétation tendancieuse des droits de l'homme a permis de justifier des politiques qui n'ont rien d'humain, en insistant sur la nécessité de la non-interférence dans les sphères privées. Or, c'est précisément dans ces sphères privées que les relations

de sujétion sont surtout notables, explique P. Pettit (2004, p. 63), puisque les oligarchies financières ont réussi à imposer leur système d'exploitation et d'aliénation de la personne humaine.

Dans ces conditions, le règne du capital et la désacralisation de la personne humaine prennent des proportions inquiétantes. Même la religion qui doit défendre les valeurs absolues est gangrenée par Mammon. Ce qui laisse la porte ouverte aux dérives et autres extrémismes. D'où l'appel lancé par le philosophe béninois Paulin Hountondji à ses compatriotes : « Il est extrêmement urgent de moraliser Dieu »². En attendant que cela advienne, si cela devait venir un jour, il faut reconnaître que le libéralisme économique n'est pas le fruit du hasard. Il est porté par l'une des philosophies politiques dominantes de notre époque qui prétend libérer l'homme de l'empire de la loi en lui permettant de choisir ses fins. Mais à quel prix ?

1-3 Le paradoxe de la philosophie de la république procédurale

Il faut d'abord dire que la philosophie politique libérale ou précisément la « philosophie politique de la république procédurale », pour employer les mots de Michael Sandel, a joué un rôle important dans la lutte contre le fascisme, le communisme et les autres idéologies totalitaires. Ces dernières fonctionnent comme des sociétés fermées ou « closes », au sens fixé par K. Popper (1979, p. 9), par opposition aux sociétés démocratiques dites « ouvertes ». Bien plus, la philosophie libérale a aidé l'homme à se libérer de la dépendance de la nature par la création de richesses. De cela et

² Voir « Culture de la paix et dialogue interreligieux : Le professeur Paulin Hountondji appelle à « moraliser l'usage qu'on fait de Dieu ». [En ligne] <http://levenementprecis.com/01/27/2017>. Consulté le 17 juin 2017.

sur cela, il faut reconnaître avec Jean-Fabien Spitz que cette philosophie a connu des succès manifestes, « en particulier la libération de l'individu par rapport aux sociétés fermées et sa libération par rapport à la précarité due à la nature » (Spitz, 2000, p. 116). La philosophie politique libérale, en effet, veut foncièrement libérer l'individu de tout ce qui peut constituer une entrave à sa liberté. C'est pourquoi elle conçoit la liberté comme la non-interférence ou l'absence d'interférence, selon J. Rawls (1987, p. 341).

La neutralité du gouvernement à l'égard des convictions morales ou religieuses de chaque citoyen est primordiale car il ne doit pas s'ingérer dans ses affaires privées. Aussi, le rôle de l'État doit-il se limiter à promouvoir uniquement un cadre juridique permettant à chaque citoyen de régner sur lui-même, « de jouir d'une sphère de non-interférence » (P. Pettit, 2004, p. 397). Elle stipule alors que « l'ordre le plus productif est par définition le plus juste » (J.-B. Spitz, 2000, p. 100) et la moralité suit le bien-être. Dans ce contexte, le seul moyen d'arriver à la prospérité générale serait la libre entreprise et la libre concurrence qui ne peuvent être garanties, une fois encore, que par la neutralité de l'État et la soumission de l'homme à la loi du marché. C'est ce que F. Hayek écrit : « C'est la soumission de l'homme aux forces impersonnelles du marché qui, dans le passé, a rendu possible le développement d'une civilisation » (1985, p. 148). En d'autres termes, l'obéissance au diktat du marché est la condition de la civilisation, du progrès de l'humanité. Mais une telle philosophie ne tend-elle pas à sacrifier les valeurs humanistes qu'elle voudrait précisément sauvegarder ?

Il semble qu'une société basée sur de telles valeurs court inévitablement le risque d'enfanter ses propres démons, des forces qui la minent de l'intérieur et fragilisent sa fondation.

C'est l'analyse que fait d'ailleurs Spitz, un des traducteurs de Philip Pettit :

Ces forces centrifuges sont identifiées à un excès d'individualisme, un repli sur soi, un enfermement dans le moi appauvri de l'univers libéral, un appétit immodéré pour la consommation des biens matériels, une indifférence à la sphère publique et aux activités citoyennes, la fin de la vertu, du patriotisme et de cette espèce de sentiment national qui, enté sur une histoire et une culture, crée le lien dont toute communauté a besoin. Mais ces forces centrifuges sont aussi celles du repli identitaire dans les communautés naturelles ethniques et religieuses, repli dont la cause se trouve dans le fait que les individus vont chercher dans leurs appartenances particulières la forme de liaison avec autrui qui leur fait défaut dans la grande communauté nationale, désormais gangrenée par les représentations individualistes mises en circulation par le libéralisme (J.-B. Spitz, 2005, p. 103).

L'excès d'individualisme, n'est-ce pas ce que dénonce Emmanuel Mounier dans son analyse de la civilisation moderne basée sur les lois impersonnelles du marché ? Pour lui, l'individualisme se conçoit comme la « métaphysique de la solitude intégrale » (E. Mounier, 1961, p. 29). Autrement dit, est dit individualiste, en ce sens, tout citoyen replié sur lui-même, indifférent à autrui, se croyant seul au monde et ne cherchant que ses seuls intérêts. C'est pourquoi, Mounier écrit : « L'individualisme est un système de mœurs, de sentiments, d'idées et d'instructions qui organise l'individu sur ses attitudes d'isolement et de défense » (1961, p. 37). Il l'oppose au personnalisme qui veut que la personne soit solidaire des autres, s'ouvre à l'humanité entière. Les menaces que porte la philosophie libérale montrent bien tout son paradoxe : loin de libérer l'individu et d'en faire un artisan de la cohésion sociale, elle conduit à l'aliénation et à un excès d'individualisme. Il

faut donc sortir de ce système d'exploitation et de déshumanisation qui sont les conséquences du libéralisme politique et économique. Et cela est possible, nous dit Henry Michel, cité par J.-B. Spitz (2005, p. 102-103) :

Il suffit donc d'admettre la possibilité d'un état social où les convictions morales -ou religieuses- seraient telles que « les hommes cesseraient de penser que le bien suprême réside dans la création de la richesse » pour échapper à la logique des économistes et pour contester le laisser-faire et l'idée que l'État doit s'abstenir au maximum d'intervenir dans le libre jeu de la production et des échanges.

C'est cette tâche de reconquête de la civilité républicaine qui consiste à penser que les citoyens peuvent être libres « en étant intégrés à un système de lois et de mœurs les protégeant mutuellement » que s'est assigné Philip Pettit (2004, p. 392).

2) L'HUMANISME DE PETTIT

2-1 L'absence de domination comme idéal politique

Le républicanisme contemporain se distingue des autres philosophies politiques notamment le libéralisme par sa « demande récurrente d'un surcroît d'égalité et de citoyenneté, d'un surcroît de vertu, et de présence de l'éthique au cœur de la république », selon SPITZ (2000, p. 101). Refusant d'accorder une place prépondérante au pouvoir du capital, il pense les conditions réelles dans lesquelles tout individu doit jouir d'une liberté authentique qui exclut toutes les formes de « domination ou [d'] assujettissement », à en croire P.Pettit (2004, p. 91). C'est la raison pour laquelle un surcroît d'égalité -matérielle et politique- est nécessaire pour éviter la confiscation du pouvoir

par une élite restreinte. Selon Maurizio Viroli, le républicanisme est «une nouvelle utopie politique capable de réveiller les passions des citoyens libres que les idéaux politiques dominant la scène de cette fin de siècle [...] ne sont pas en mesure de maintenir vivantes et moins encore de faire naître» (2011, p. 11). Les idéaux du libéralisme et du communautarisme ont montré leurs limites et il semble nécessaire de s'intéresser à un autre idéal plus soucieux de la personne humaine. Cet autre idéal que Serge Audier nomme le « nouveau républicain » (2004, p. 70-108) a pour théoriciens principaux John Pocock, Quentin Skinner et Philip Pettit dont les divers développements, tout en présentant une étroite parenté, ont leurs spécificités, à en croire Amélie Pinset³. Dans l'ensemble, le républicanisme soutient que sous le manteau de l'égalité juridique, et au nom de la liberté d'entreprendre, se cachent de nouvelles formes de domination qui remettent en cause l'effectivité de l'idéal égalitaire pour tous les citoyens. La garantie de la liberté authentique et la prévention des formes de corruption qui sont à l'origine de la désaffection pour la démocratie, exigent la fin de la neutralité de l'État et de sa non-interférence dans certaines activités privées.

Présentant le républicanisme comme une « théorie de la liberté et du gouvernement », Philip Pettit se livre à une nouvelle conceptualisation de la liberté qui rompt avec les conceptions couramment admises. En effet, selon lui, la distinction rendue célèbre par Isaiah Berlin (1988, p. 171-179), entre une liberté négative et une autre positive, a porté préjudice à la réflexion politique car :

³ Amélie PINSET, «De l'humanisme civique florentin au républicanisme européen», in <http://www.implications-philosophiques.org/recensions/de-l%E2%80%99humanisme-civique-florentin-au-republicanisme-europeen>. Mis en ligne le 28 décembre 2011. Consulté le 15 juin 2017.

Elle a entretenu l'illusion philosophique qu'il n'y a, mutatis mutandis, que deux manières de comprendre la liberté : selon la première, la liberté consiste en l'absence d'obstacles extérieurs venant gêner l'individu dans ses choix et, selon la seconde, elle implique de posséder et, en règle générale, d'exercer les moyens qui favorisent la maîtrise et l'accomplissement de soi : notamment l'accès aux institutions organisant la participation et le vote qui permettent à un individu de s'associer aux autres dans la formation d'une volonté commune et populaire (P. Pettit, 2004, p. 37).

Le penseur républicain veut détruire cette illusion philosophique à la manière du philosophe qui bat la campagne pour chasser les mythes. Il entreprend alors de montrer, à la suite des travaux de Skinner sur *Les Fondements de la pensée politique moderne*, l'existence d'une longue tradition républicaine qu'il atteste en convoquant ou en invoquant bien des penseurs et hommes politiques dont les idées auraient été travesties ou mal comprises. Il en déduit la nécessité de penser, voire repenser la liberté non comme absence d'interférences mais comme une « non-domination » car toutes les interférences ne sont pas arbitraires. Certaines interférences sont en effet légitimes : les lois étatiques, par exemple, qui visent à protéger les citoyens contre tout ce qui pourrait constituer une menace réelle ou supposée, explique P. Pettit (1989, p. 153-168).

Conceptualiser la liberté comme une non-domination implique l'absence de sujétion dans les rapports entre hommes car toute « domination est une forme de rapport qui compromet la liberté » (P. Pettit, 2004, p. 195). Il signifie, de façon concrète, que l'État ou la loi doit garantir à tout homme la jouissance effective de l'idéal de liberté intimement associé à l'égalité et à la justice. En d'autres termes, il faut aller au-delà de la liberté formelle pour penser les conditions réelles dans lesquelles nul

ne sera soumis à la volonté arbitraire de l'autre. Par la non-domination, Pettit veut également signifier que la liberté est le bien le plus élevé de la Cité, « la valeur politique suprême » (2004, p. 110). Il se fonde sur la tradition républicaine pour souligner que ce n'est pas l'absence d'interférence qui est au fondement de la république : c'est bien la non-domination que les Anciens avaient en vue lorsqu'ils forgeaient le concept de république. William B. Gwin (1965, p. 88) ne dit-il pas fort justement que « la liberté est le bien le plus haut de la société » ? L'État n'a pas d'autres fins que de réaliser le bien commun, l'intérêt général, et cet intérêt général, c'est bien l'absence de sujétion.

Certaines interférences de l'État, aussi bien dans la vie publique que dans les sphères privées, sont légitimes lorsqu'il s'agit de réguler la vie sociale et économique pour éviter qu'une minorité ou même une majorité soit soumise à autrui ou à un groupe d'individus. « La liberté des individus comprise comme non-domination exige une régulation par l'État de leur vie quotidienne et de leurs affaires ; cette régulation est nécessaire pour parer les effets de domination du pouvoir privé ou *dominium*. », soutient P. Pettit dans sa *Préface à La République et ses démons*. Il soutient donc la nécessité d'une bonne redistribution des richesses pour que chaque citoyen soit en mesure de conserver son intégrité.

Mais exiger l'intervention de l'État ne signifie pas non plus livrer l'individu au pouvoir arbitraire de celui-ci car la loi doit être conçue de manière à contenir les abus possibles de l'État pour pouvoir garantir l'idéal de liberté comme non-domination. D'où la nécessité de substituer à la tyrannie des individus et de l'État l'empire de la loi dont l'unique finalité est le refus de la domination. C'est surtout ce critère qui doit permettre de « juger la constitution sociale et politique d'une communauté »

juste (P. Pettit, 2004, p. 111). En d'autres termes, une constitution est bonne lorsqu'elle préserve effectivement toutes les catégories sociales contre la domination privée et collective. On voit bien que le souci du penseur néorépublicain est de redonner à l'État son rôle régalien de protecteur et de garant de la liberté.

Malgré l'argument de la loi, des craintes pourraient toujours subsister quant à la politique interventionniste de l'État, si l'on se réfère à l'histoire récente du communisme et du fascisme. Pourtant, il n'en est rien, car le promoteur de la liberté comme non-domination ne se contente pas de responsabiliser l'État dans la lutte contre les dominations privées, contre « la tyrannie des individus ». Il pense également les conditions dans lesquelles le contrôle citoyen doit s'exercer pour éviter que l'État, même contrôlé par la majorité des citoyens et disposant à sa faveur de l'arsenal juridique, ne tombe dans les dérives. Il n'écarte pas, en effet, la possibilité qu'un état démocratique électoral puisse devenir un « despotisme électif » lorsqu'il consacre la « tyrannie de la majorité » (2004, p. 392). Pour éviter le despotisme électoral et celui de la loi, le philosophe de la civilité républicaine institue le droit contestataire et fait de la république une démocratie de contestation : la démocratie doit favoriser le règne de « la citoyenneté contestataire », souligne-t-il (2012, p. 225).

2-2 Un humanisme ouvert

Si par humanisme, il faut entendre toute doctrine ou théorie qui se préoccupe de la personne humaine et veut sauvegarder sa valeur et sa dignité, on peut dire que le républicanisme de Pettit s'inscrit dans un tel cadre. Par sa rupture avec la conception néolibérale de la liberté et son souci de combattre même la possibilité que l'homme soit assujéti à autrui sans que ce

dernier n'use de cette possibilité, comme par exemple, le cas du maître bienveillant qui s'abstient d'interférer dans la vie de son esclave, Pettit veut redonner à la personne humaine « son bien personnel » qui est l'absence de subordination à toute autorité susceptible de devenir arbitraire. Pettit exige un surcroît d'humanité dans les relations sociales et économiques qui doivent désormais être régies selon le principe d'universalité de la non-domination. Tout être humain en effet doit être traité dignement et le respect de son intégrité physique doit constituer la préoccupation fondamentale. De l'enfant qu'il considère comme le citoyen en germe au dernier ouvrier, il faut qu'ils soient définis comme des personnes à part entière, et donc traités en tant que tel (P. Pettit, 2004, p. 304).

Tout en rejetant l'humanisme classique, comme Sartre (1996, p. 75), Pettit veut rappeler à l'homme qu'il n'est ni chose ni marchandise mais une personne humaine. Tout comme Viroli, le théoricien de la non-domination ne s'inscrit pas dans le cadre de ce que John Rawls qualifie de «républicanisme classique» qui ne serait qu'un républicanisme appauvri qu'on peut situer dans la tradition aristotélicienne ou même kantienne et qui critique les idées libérales sans trop s'en éloigner. Ses idées ne se confondent pas non plus avec celles de l'«humanisme civique» sur lequel s'appuie Viroli pour postuler la « vertu républicaine » (M. Viroli, 2011, p. 70). Mais son humanisme reste « ouvert » en ce sens qu'il n'enferme pas systématiquement le citoyen dans un cercle de vertus qui deviendrait vite étouffant.

Si la nécessité de « la vertu civique » sur laquelle insiste la tradition républicaine rencontre son adhésion, il préfère néanmoins l'expression plus douce « besoin de civilité » pour montrer que la loi ne peut se maintenir sans la civilité, sans un ensemble de normes sociales largement partagées (2004, p.

329). C'est la raison pour laquelle il ajoute à « l'empire de la loi » les normes afin de garantir la non-domination: « Les lois doivent être inscrites dans un réseau de normes qui dominent effectivement –indépendamment de toute coercition par l'État– dans le domaine de la société civile » (2004, p. 322).

Si l'idée d'une norme qui doit soutenir la loi, et la loi à son tour doit appuyer les normes, n'est pas originale en soi, puisque Machiavel avait déjà soutenu que la loi a besoin de « bonnes mœurs » pour durer (N. Machiavel, 1985, p. 78), elle a le mérite d'être actualisée par Pettit qui va plus loin en posant les trois conditions d'une norme réellement sociale.

Trois conditions sont donc requises pour l'existence d'une norme sociale : tout d'abord que les parties concernées fassent généralement preuve du comportement visé ; en deuxième lieu, qu'elles approuvent d'une manière générale toute personne qui adopte ce comportement et qu'elles désapprouvent dans les mêmes conditions celles qui s'en abstiennent, et en troisième lieu, que cette attitude d'approbation rende le comportement visé plus probable ou plus assuré que ce ne serait le cas autrement (P. Pettit, 2004, p. 327).

Ces conditions montrent d'abord qu'il ne s'agit nullement d'élaborer des normes qui vont s'imposer du dehors à l'individu. De plus, toute possibilité d'une norme qui découlerait du mémétisme d'autres sociétés semble exclue. La norme est collectivement définie et largement partagée par les membres de la communauté. Si ces conditions sont remplies, tous les citoyens doivent le savoir pour se conformer à la loi sans discussion. Et ce n'est qu'à cette condition que l'État pourra bien jouer son rôle de garant de la liberté comme non-domination et les citoyens participer à la « république civile ». On voit bien que le republicanisme de Pettit tient à la présence

de la vertu dans la république et rompt avec les théories libérales qui tendent à dépouiller l'État de ses prérogatives de protecteur de la dignité et de l'intégrité de la personne humaine. La liberté comme absence de sujétion n'est pas une liberté qui s'acquiert en fuyant les autres, en vivant dans la solitude ou dans le désert. Au contraire, elle est une liberté qui n'a de sens que dans et par la société. La jouissance de l'absence de subordination exclut donc la possibilité d'une vie épanouie en dehors de tout lien communautaire.

La non-domination que valorise la tradition républicaine correspond à l'absence de domination dont on peut jouir parmi les autres, et non à celle dont on peut jouir dans l'isolement. C'est le statut associé au rôle civil du *liber* : à la façon romaine, nous dirons, la *libertas est civitas*. La liberté est civile, par opposition à la liberté naturelle, exprimerions-nous dans le langage du XVIIIe siècle. (P. Pettit, 2004, p. 94)

La liberté comme non-domination est un idéal social qui, comme tel, exige que les individus soient en relation constante, qu'ils vivent en harmonie. La vie sociale a un sens lorsque les relations de confiance et de solidarité peuvent être envisagées. Ce n'est d'ailleurs qu'au milieu des autres, à leurs côtés que l'homme apprend à faire confiance tout en développant la confiance en lui-même. La confiance en autrui et en soi-même occupe une place non négligeable dans la civilité que propose P. Pettit : « La confiance, et en particulier la confiance personnelle, est l'autre face de la vertu en faveur de laquelle nous avons plaidé » (2004, p. 351). Le théoricien de l'absence de domination estime donc que la véritable république est celle où les gens peuvent compter les uns sur les autres et savoir qu'en cas de problèmes, l'homme ne laissera pas tomber son frère à cause de certains intérêts basement égoïstes. On en

déduit que la méfiance est donc différente de la vigilance citoyenne et ne saurait être confondue avec la défiance.

2-3 Attentes actuelles

Dans un monde dominé par la mondialisation de l'économie et où le marché dicte sa loi, sans considération aucune pour les valeurs humanistes, l'humanisme de Pettit est plus que jamais d'actualité car sa théorie est ultimement ordonnée à la défense de la dignité et de l'intégrité de l'homme que rien ne saurait supplanter. Seule une politique économique et sociale juste est à même de protéger la personne humaine des vulnérabilités que l'on observe actuellement. C'est pourquoi S. White (2003, p. 30-33) radicalise la perspective ouverte par Pettit en défendant l'idée d'une redistribution des richesses par la société, qui puisse protéger l'intégrité -physique, expressive et délibérative- du citoyen. Si pour Eric Weil, la philosophie politique vise « la totalité du genre humain » (É. Weil, 1996, p. 11), c'est justement cette totalité du genre humain que vise la pensée de Philip Pettit qui refuse l'individualisme qui pousse à l'égoïsme et le racisme qui pousse au rejet de l'autre. En nous rappelant que la fin de toute association politique est la réalisation de l'autonomie individuelle et collective, il nous pousse à la redécouverte de notre humanité. C'est au nom de cette humanité redécouverte que nous devons rouvrir le dialogue sur le statut de l'homme et nous ré-interroger, sans hypocrisie ni complexe, sur le type d'humanisme que nous voulons pour notre siècle. Bien plus, il semble nous inviter à combattre les maux dont souffre notre siècle : les « replis identitaires » générés par le communautarisme mal compris, la désaffection de l'opinion pour la chose politique avec des taux d'abstention record aux élections, comme par exemple en France où les législatives de cette année ont montré que plus de la moitié des citoyens ne s'est pas déplacée pour voter.

L'absence de subordination de Philip Pettit pourrait également stimuler la lutte contre la montée du populisme et de la xénophobie en Occident, les deux grands dangers qui menacent les démocraties modernes (T. Todorov, 2012, p. 183). Elle peut trouver un écho favorable auprès des peuples d'Afrique noire qui continuent de lutter, après les indépendances nominales, contre ce qu'il convient d'appeler avec Charles Mills (1997, p. 33) « le contrat racial » qui n'est que le système d'exploitation économique et de domination politique mis en place par l'homme blanc. Ce système trouve sa parfaite illustration dans la monnaie coloniale appelée le FCFA que la France continue d'imposer à certains pays africains. Dans ce registre, la contextualisation des idées néorépublicaines pourrait les aider à réaliser la non-domination qui reste un idéal ouvert à tous les êtres soucieux de préserver leur dignité.

L'humanisme de Philip Pettit pourrait enfin aider à lutter contre le manichéisme moderne qui consiste à diviser l'humanité en deux blocs : celui des amis et celui des ennemis, dans un contexte de psychose générée par le terrorisme. Car lorsque la sécurité et le profit deviennent des obsessions, ils font le lit à la servitude et aux pratiques totalitaires.

CONCLUSION

Dans le monde actuel où domine la loi du marché, tout se transforme en marchandise. Le règne du capital conduit à la course à l'accumulation des richesses et le désir de faire du profit se transforme en obsession. On assiste alors à une mise entre parenthèse des valeurs humanistes et à la perte de la vertu républicaine. Dans ces conditions, la dignité et l'intégrité de l'homme sont remises et la personne humaine devient « une chose marchande », un simple « *homo oeconomicus* ». L'idéal de liberté devient formel et la tyrannie d'une minorité s'exerce en lieu et place de l'empire de la loi associé à la vertu. Contre

une telle déshumanisation, Pettit s'insurge et veut redonner à l'homme sa dignité bafouée. C'est pourquoi, partant du fait que les lois sont insuffisantes pour garantir la liberté comme non-dominance, il leur ajoute la civilité. Son projet républicain porte les germes d'un humanisme ouvert qui se distingue radicalement de l'humanisme classique, tout en étant proche de l'humanisme civique. En cela, ne porte-t-il pas les attentes d'un monde qui a besoin de se réconcilier avec lui-même ?

Références bibliographiques

ADDA Jacques, 2002, *La mondialisation de l'économie -2. Problèmes*, 5è éd., Paris, La Découverte.

AMIN Samir, 1971, *L'accumulation à l'échelle mondiale : Critique de la théorie du sous-développement*, Paris, 1971, Anthropos.

AUDIER Serge, 2004, *Les théories de la république*, Paris, La Découverte.

BERLIN Isaiah, 1988, *Eloge de la liberté* (1958), trad. Jacqueline Camaud et Jacqueline Lahana, Paris, Calmann-Lévy.

BOURDEAU Vincent & MERRILL Roberto, *La république et ses démons. Essais de républicanisme appliqué*, Paris, Ere, 2007.

GAETNER Gilles, 2012, *La corruption en France : La république en danger*, Paris, éd. François Bourin..

GWYN William B., 1965, *The Meaning of the Separation of powers*, La Haya, Nijhoff.

HAYEK Friedrich, 1985, *La Route de la servitude*, Paris, PUF.

KANT Emmanuel, 1997, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, Trad. V. Delbos, Paris, Delagrave.

MILLS Charles W., 1997, *The Racial Contract*, Ithaca and London, Cornell University Press.

MILIBAND Ralph, 1973, *L'État dans la société capitaliste*, Paris, éd. François Maspero.

- MOUNIER Emmanuel, 2000, *Ecrits sur le personnalisme*, Paris, Seuil.
- MOUNIER Emmanuel, 1961, *Le personnalisme*, Paris, PUF, Coll. Que sais-je?
- PETTIT Philip, 2012, *On the People's terms. A Republican theory and model of democracy* Cambridge, Cambridge University Press.
- PETTIT Philip, 2004, *Républicanisme. Une théorie de la liberté et du gouvernement*, trad. Spitz J. F. et Savidan P., Paris, Gallimard.
- PETTIT Philip, 1995, «The Economic Mind: Homo Economicus as Virtual Reality», in *Monist*, n°78, p. 308-329.
- PETTIT Philip, 1989, «A Definition of Negative Liberty», in *Ratio*, London, n°s.2, p. 153-168.
- PLIHON Dominique, « Quel pouvoir à l'ère de la mondialisation ? », in Bertrand BADIE et Dominique VIDAL (Dir.), 2016, *Qui gouverne le monde ? L'Etat du monde en 2017*, Paris, La Découverte.
- POPPER Karl, 1979, *La société ouverte et ses ennemis. Tome 1. L'ascendant de Platon*, Paris, Seuil.
- RAYMOND Mathias, « Managers d'opinion : Qui contrôle les médias ? », Bertrand BADIE et Dominique VIDAL (Dir.), 2016, *Qui gouverne le monde ? L'Etat du monde en 2017*, Paris, La Découverte.
- RAWLS John, 1987, *Théorie de la justice*, trad. Catherine Audard, Paris, Seuil.
- SARTRE Jean-Paul, 1996, *L'existentialisme est un humanisme*, Paris, Gallimard.
- SANDEL Michael J., 2014, *Ce que l'argent ne saurait acheter*, trad. Christian Cler, Paris, Nouveaux Horizons.
- SPITZ Jean-Fabien, 2005, *Le moment républicain en France*, Paris, Gallimard.

SPITZ Jean-Fabien, « La philosophie républicaine aujourd'hui », in STANGUENNEC, André (Dir.), 2000, *Le Droit et la République*, Nantes, Pleins Feux.

TODOROV Tzvetan, 2012, *Les ennemis intimes de la démocratie*, Paris, Robert Laffont.

VIROLI Maurizio, 2011, *Républicanisme* (1999), Trad. Christopher Hamel, Paris, Bord de l'eau.

WEIL Eric, 1996, *Philosophie politique*, Paris, Vrin.

WHITE Stuart, 2003, *The Civic Minimum. On the Rights and Obligation of Economic Citizenship*, Oxford, Oxford University Press,

Webographie:

- « Culture de la paix et dialogue interreligieux : Le professeur Paulin Hountondji appelle à « moraliser l'usage qu'on fait de Dieu ». [En ligne] <http://levenementprecis.com/01/27/2017>. Consulté le 17 juin 2017.
- Amélie PINSET, « De l'humanisme civique florentin au républicanisme européen », [En ligne] <http://www.implications-philosophiques.org/recensions/de-1%E2%80%99humanisme-civique-florentin-au-republicanisme-europeen..> Consulté le 15 juin 2017.

